



**HAL**  
open science

## L'IDENTITÉ HISTORIQUE DE L'EUROPE

Gérard-François Dumont, Pierre Verluise

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont, Pierre Verluise. L'IDENTITÉ HISTORIQUE DE L'EUROPE. Géopolitique de l'Europe, Armand Colin/Sedes, pp.10-30, 2014, 978-2-301-00419-2. ⟨halshs-01967185⟩

**HAL Id: halshs-01967185**

**<https://shs.hal.science/halshs-01967185v1>**

Submitted on 30 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Chapitre 1

## L'identité historique de l'Europe

Milieu du VIII <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	Le nom <i>Europe</i> apparaît pour la première fois dans un texte d'Hésiode, poète grec.
Vers 529	Saint Benoît fonde l'ordre bénédictin et le monachisme occidental avec le monastère du Mont Cassin.
Fin du XI <sup>e</sup> siècle	Naissance de la première « cathédrale du savoir » à Bologne, c'est-à-dire de la première université.
21 août 1849	Victor Hugo, à l'occasion du Congrès international de la paix de Paris, plaide pour des « États-Unis d'Europe ».
1929	Aristide Briand présente un plan d'Union fédérale européenne.

Comme le présent est aussi le produit d'un passé, nous devons commencer par examiner les héritages lointains, avant de considérer les tentatives politiques unificatrices et les éléments culturels historiquement communs. En outre, l'identité historique de l'Europe est riche de différents penseurs qui ont développé leurs conceptions d'une Europe unie.

### 1. Les héritages lointains

Les héritages lointains de l'Europe puisent d'abord dans la mythologie, avant de livrer des acquis grec, romain, puis ceux de la chrétienté.

#### A. Europe est d'abord un personnage mythique

Le mot « Europe » a d'abord une origine mythique : c'est le nom de la fille d'un roi dont le Dieu des Dieux s'éprit. Europe, fille d'Agénor, roi de Phénicie (le Liban d'aujourd'hui), et sœur de Cadmos, fut donc enlevée par Zeus, roi de l'Olympe, qui, métamorphosé en taureau, la conduisit en Crète pour s'unir à elle. Elle lui donna trois fils, dont deux, Rhadamante et Minois, juges aux enfers, sont les symboles de la justice. Le troisième, Sarpédon, gouverna avec sagesse la Lycie.

Ce mythe originel se trouve représenté dans toute l'Europe, par des peintures, des tapisseries ou des sculptures réalisées par des artistes d'origines fort diverses. Ainsi, tous les grands musées d'Europe montrent cette scène mythologique, également présente dans les porte-monnaie de la zone euro puisque la pièce grecque de 2 euros porte sur une face la représentation de Zeus changé en taureau et enlevant Europe. Autre exemple : la médaille du mérite européen, décernée par une fondation luxembourgeoise, reprend cette représentation sous forme d'un bas-relief sculpté sur la médaille, sur fond de carte de l'Europe entourée par les douze étoiles du drapeau de l'Union. Dernier exemple : la médaille que la

police française de l'air et des frontières remet à ses hôtes de marque est aussi illustrée par cette représentation mythologique.



Cette pièce présente une scène provenant d'une mosaïque de Sparte (datant du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.), montrant l'enlèvement d'Europe par Zeus, métamorphosé en taureau. Personnage de la mythologie grecque, Europe a donné son nom au continent éponyme. Gravure sur la tranche de la pièce : République hellénique.

Source : [www.touteurope.fr](http://www.touteurope.fr)

**Photo 1 : La pièce grecque de 2 euros**

Ce référent mythique commun à l'Europe évoque à la fois l'amour, l'universel et l'alliance avec un Dieu. Il témoigne de l'amour, considéré comme une valeur fondamentale sans laquelle rien de grand n'est possible. L'universel se trouve dans le nom même d'Europe qui, signifiant « au large regard »<sup>1</sup>, laisse entendre que l'Europe ne peut limiter l'horizon de sa curiosité. Quant à l'alliance avec un Dieu, elle signifie l'impossibilité d'identifier l'Europe sans prendre en compte ses patrimoines spirituels, y compris ceux antérieurs aux religions monothéistes.

Puis, au-delà du mythe, l'Europe devient un terme géographique, utilisé pour la première fois au VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. dans un texte d'Hésiode qui cherche à préciser ce qui diffère du Péloponnèse. Cette première référence se trouve dans un hymne à Apollon : Europe, avant d'être seulement une partie du monde, est donc révélée au travers de la cosmogonie d'Hésiode<sup>2</sup>.

## B. Une fille de la Méditerranée grecque

Au fil des siècles, grâce à la Méditerranée, le monde grec connaît une expansion et une extension inégales, s'implantant dans des régions où il exerce une activité économique culturelle intense. Aux VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles av. J.-C., en raison de changements politiques et sociaux dans les cités grecques, des vagues d'émigrants fondent de nouvelles colonies situées, cette fois, non loin de leurs métropoles, en Italie méridionale et en Sicile tout particulière-

1. Du grec *eurus*, large, et *ops*, le regard.

2. Hésiode, *Théogonie*, VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., 357. Europe et Asie figuraient parmi les filles aînées enfantées par Thétys à Océan, qui étaient des rivières ou des territoires bordant des rivières. Selon certains « Hésiode n'appartient pas directement à l'univers mythique : il se sert de traditions aussi librement qu'il les refait, et invente » : cf. Fabienne Blaise, Pierre Judet de la Combe et Philippe Rousseau (dir.), *Le Métier du Mythe*. Lectures d'Hésiode, Lille, Presses Universitaires de Septentrion, 1996.

ment, l'ensemble prenant le nom de Grande Grèce. Les bases de l'hellénisation culturelle des populations d'Italie s'élaborent alors. Plus tard, vers 600 av. J.-C., des Grecs de Phocée, en Asie Mineure, s'installent à Marseille, justement parce qu'il s'agit d'un site portuaire proche du delta du Rhône<sup>1</sup> qui permet donc de développer le commerce avec des régions situées plus au nord.

Sur des rives septentrionales de la Méditerranée, des influences grecques s'exercent et une culture s'affirme. Ainsi, la sophistique et la comédie sont, dans une certaine mesure, les produits de l'hellénisme de la Sicile. La philosophie, c'est-à-dire la pensée détachée de la légende, née dans les cités grecques d'Ionie, est cultivée à Élée, à Agrigente, à Tarente. Enfin, à Syracuse, à trois reprises, Platon essaie, sans succès, il est vrai, d'actualiser son idéal philosophique, sagesse suprême dans la mesure où elle prétend être une aspiration à la sagesse. Le processus évolutif permettant à la pensée de se détacher et de s'affranchir de l'emprise du mythe pour s'ériger en recherche autonome de la signification du monde et de la valeur de l'homme se répand sur les terres de la Méditerranée septentrionale.

La culture européenne engrange de nombreux héritages grecs : la poésie, la tragédie, une sculpture qui célèbre la beauté en soi du corps humain, participant ainsi à une libération de l'homme, une architecture spécifique, avec l'invention du nombre d'or, dont témoigne tout particulièrement le Parthénon. Enfin, il faut ajouter la médecine, avec le serment d'Hippocrate et, bien entendu, la démocratie, née à Athènes.

### C. L'héritage romain

Puis, au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., la conquête romaine supprime un appareil grec préexistant, tout en s'enrichissant de la culture hellénique, à tel point que le jugement d'Horace, aux termes duquel « conquise, la Grèce conquiert son féroce vainqueur », ne semble pas exagéré.

Or, l'Empire romain exporte ensuite en Europe occidentale, sous le manteau latin, les valeurs helléniques, passées pour la plupart dans les institutions romaines : droit, administration, art, pensée philosophique... Il y ajoute ses propres apports et l'impact de Rome sur une vaste partie de l'Europe est essentiel. Certes, cet Empire, centré sur la Méditerranée, englobe, au maximum de son expansion, de larges portions de l'Afrique et de l'Asie. Cependant, son centre demeure au cœur de l'Italie, pays incontestablement européen. Et Rome s'étend sur de vastes régions européennes : Portugal, Espagne, Gaule, une partie de la Grande-Bretagne, la vallée du Rhin jusqu'à Maastricht et la vallée du Danube presque jusqu'à Budapest.

Dans ce vaste ensemble allant de la Sicile à l'Écosse et de la Galice à la future Hongrie, le sens de l'organisation et le souci de rationalisation multiplient des actions d'aménagement du territoire qui marquent toujours la vie contemporaine de ces territoires européens. Les découpages administratifs de l'Empire, le développement d'un vaste maillage routier, l'essor d'une armature urbaine qui additionne des modifications de site, des transformations dans la hiérarchie urbaine ou des villes nouvelles (Bonn, Mayence, Cologne...), chargées d'organiser le territoire ou de satisfaire aux besoins sanitaires, comme les villes d'eau (Dax, Aix-en-Provence, Aix-les-Bains...), jalonnent toujours les territoires européens d'aujourd'hui.

1. - Xavier de Planhol, *Géographie historique de la France*, Paris, Fayard, 1987.



Par exemple, Lyon, sanctuaire anciennement fréquenté, devient, de par la volonté de Rome, capitale des Gaules, notamment en raison de sa position à la confluence Saône-Rhône, tout en étant choisie comme principal nœud du réseau routier que Rome construit à travers les trois Gaules, dont Lyon devient le carrefour.

Puis l'Empire romain disparaît en deux temps, d'abord en raison du clivage entre l'Occident latin et l'Orient grec, ensuite en raison de l'invasion et de l'installation de peuples, surtout germaniques, venus d'au-delà du *limes*. Toutefois, sa marque géopolitique demeure permanente, comme en attestent par exemple les principes ayant présidé en juillet 2008 à la création de l'Union pour la Méditerranée. Outre ses racines mythiques et politiques, l'Europe possède un troisième ensemble de racines communes liées à la spiritualité.

#### *L'héritage de Rome s'arrête-t-il au limes ?*

Certes, l'influence de la romanité ne semble s'étendre que jusqu'au *limes*, cette frontière de l'Empire romain au-delà de laquelle il n'y a que des peuples « barbares », n'ayant *a priori* pas connu l'influence romaine. Toutefois, d'une part, le *limes*, comme toute frontière, est à la fois une ligne de séparation et un lieu d'échange, y compris culturel et, d'autre part, les peuples sis au-delà du *limes* sont souvent employés par les Romains. Ensuite, la chrétienté, qui s'impose à l'Empire romain avant d'en recevoir en partie l'héritage, déborde très largement et sans difficulté le *limes* dans son œuvre d'évangélisation.

### **D. Les racines spirituelles à l'aune de l'unité dans la diversité**

D'après certaines sources, Jésus naît à Bethléem, justement parce que la Judée fait partie de l'Empire romain qui, en ce qui va devenir l'an I de l'ère chrétienne, oblige chacun, dont Joseph et Marie, à partir se faire recenser dans sa ville d'origine. Le christianisme naît donc dans la partie asiatique de l'Empire romain, mais c'est une partie qui ne renie pas Rome. Ainsi saint Paul, qui bénéficiait du titre de « citoyen romain », se sent-il avec égale fierté Juif et Romain<sup>1</sup>.

Au cours du premier millénaire, la diffusion du message chrétien et le mode d'organisation sociale et culturelle de cette diffusion tissent sur l'Europe des liens très forts, au-delà des diversités culturelles ou linguistiques. Cela est d'abord possible parce que la chrétienté s'organise sur le modèle de l'Empire romain. Ensuite, l'Église se pérennise grâce à l'existence d'un double réseau prenant en compte à la fois les particularités locales, avec le clergé séculier, et le caractère européen, puis universel, du catholicisme, avec le clergé régulier.

Néanmoins, une frontière religieuse s'installe au sein de l'Europe, avec un christianisme latin à l'ouest et un christianisme grec à l'est, correspondant dans une large mesure à la scission entre les deux Empires romains. En 1054, la séparation est consommée et se pérennise, par exemple, à travers le contraste entre Croatie romaine catholique et Serbie orthodoxe. La partie catholique voit naître, au début du second millénaire, la chrétienté médiévale, avec pour conséquence ce fait que, pendant plusieurs siècles, le terme Europe n'est pas usité : c'est celui de chrétienté qui désigne l'isthme européen. D'ailleurs, les pèlerinages, et tout particulièrement celui de Compostelle, dont les chemins couvrent l'Europe à partir des terres actuelles du Royaume-Uni, de la Finlande, de la Roumanie ou des autres pays, donnent à la religion une dimension européenne. La religion chrétienne, par l'importance de son

1. Jacques Le Goff, *La vieille Europe et la nôtre*, Paris, Seuil, 1994.

déploiement territorial, par la diffusion sur le continent d'ordres unificateurs, par le pèlerinage européen à Saint-Jacques, donne un tissu unitaire à l'Europe, tout en épousant ses diversités par l'autonomie accordée à ses diocèses. Ainsi les habitants des différents territoires de l'Europe éprouvent-ils le sentiment de vivre dans un espace spirituellement unifié par la chrétienté.

La chrétienté médiévale s'apprécie également par l'existence d'un clergé transeuropéen, qui écrit en latin, et par une conception du monde dans laquelle l'intelligentsia bilingue, capable de passer du vernaculaire<sup>1</sup> au latin, fait office d'intermédiaire entre la terre et le ciel. Le latin, langue véhiculaire de l'enseignement, est, aussi et surtout, la langue seule enseignée.

Durant ces siècles, les traits spirituels de l'Europe s'illustrent par de très nombreuses réalisations artistiques. L'art roman, puis l'art gothique, même s'ils connaissent une étonnante diversité régionale, et même locale, chaque paroisse ayant sa propre église originale, toujours différente de celle des paroisses voisines, transcendent la diversité ethnique de l'Europe. Plus tard, l'art de la Renaissance et l'art baroque participent d'une certaine harmonie culturelle qui peut être qualifiée d'européenne, quelles que soient les nuances nationales, régionales ou locales qu'illustrent, à diverses époques, les œuvres d'art.

Au plan politique, cette Europe, fondée sur des héritages issus de la plus haute Antiquité, puis sur ceux d'Athènes, de Rome et de Jérusalem, part, dans les temps postérieurs à la chute de l'Empire romain, à la recherche récurrente de son unité.

## 2. La recherche récurrente d'une unité politique de l'Europe

À travers les siècles, l'Europe conserve la marque de l'Empire romain qui a laissé le souvenir d'une organisation et d'infrastructures efficaces pour parvenir à faire vivre, dans la *pax romana* et de bonnes conditions économiques, des territoires et des populations très divers. Du VIII<sup>e</sup> siècle, période où l'Europe sort enfin de la longue période de dépopulation qui a accompagné la chute de l'Empire romain, au XX<sup>e</sup>, les principaux hommes d'État du continent européen rêvent d'unité, à commencer par Charlemagne.

### A. Charlemagne « Pater Europae »

La première tentative d'une construction politique européenne connaissant un certain succès est l'œuvre de Charlemagne, roi des Francs, couronné empereur à Rome par le pape Léon III, le jour de Noël de l'an 800. Trois siècles après la chute de l'Empire romain d'Occident, cet événement marque la réunification de l'Europe occidentale sous une seule couronne. L'Empire carolingien naît alors dans une Europe largement unie par une reconnaissance commune exprimée à son empereur qui garantit la paix sur un vaste territoire. La réussite politique de Charlemagne tient à un souci d'égalité entre ses vassaux, ce qui les conduit à adhérer à un système qui écarte les rivalités. En effet, les vassaux bénéficient chacun d'une grande autonomie, de terres et d'argent en contrepartie de leur allégeance à l'Empereur. Et Charlemagne, qui n'a de cesse d'étendre son système de gouvernement, parce qu'il conditionne le bien commun des peuples, se fait même appeler de son vivant *Pater Europae* (Père de l'Europe).

1. « C'est sous l'effet des contraintes que leur imposait leur mission évangélique que les pasteurs ont fini par donner un statut de langue aux parlers populaires. » Cf. Baniard, Michel, *Genèse culturelle de l'Europe VE-VIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1989, p. 223.



© Gérard-François Dumont.

Carte 2 : Les chemins du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle au XIV<sup>e</sup> siècle

Cette période d'unité européenne est de courte durée puisque, quelques années après la mort de Charlemagne, l'espace carolingien est divisé en royaumes, qui deviennent rapidement rivaux. Cependant, comme l'écrit Ferdinand Lot : « L'empreinte aura été si forte qu'au sein de chacun des États [issus de ce partage] subsisteront dans les institutions, dans le droit, dans l'organisation ecclésiastique et dans la culture assez d'éléments communs pour qu'une civilisation européenne puisse se maintenir au haut Moyen Âge. »<sup>1</sup> Ainsi l'esprit d'unité carolingienne se maintient-il pendant une dizaine de siècles, jusqu'à l'abolition du terme « Saint Empire », en 1806 seulement. Cet Empire, certes devenu progressivement plus germanique que romain, a entretenu, par transmission, la mémoire des racines politiques fondatrices de l'Europe.



© Gérard-François Dumont.

**Photo 2 : La statue de Roland de Roncevaux à Riga (Lettonie)**

### *Roland, synthèse du héros européen ?*

Roland de Roncevaux, qui a vécu à l'époque de Charlemagne, peut être considéré comme le modèle du héros européen. En effet, Roland a cette particularité de bénéficier de multiples représentations, du Sud-Ouest de l'Europe, en Espagne, au Nord-Est, en Lettonie, en passant par de nombreux chapiteaux ou vitraux des églises ou par divers espaces publics urbains, comme à Dubrovnik en Croatie ou à Brême en Allemagne.

1. Ferdinand Lot, *La Fin du monde antique et le début du Moyen Âge*, Paris, La Renaissance du Livre, 1927.

Ce héros, mort en 778, a aussi connu un succès européen populaire à travers la chanson de Roland dont le plus ancien manuscrit date de 1160. Le caractère populaire de cette chanson est attesté par le fait que l'Europe ne s'est pas contentée d'une version latine, ce qui aurait suffi pour les universités du Moyen Âge, mais qu'elle est traduite en allemand vers 1170 et qu'on trouve des traductions en norvégien, en anglais, en néerlandais ou en gallois dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Ces traductions permettent de diffuser la chanson de Roland sous forme orale dans les langues vernaculaires des différents territoires de l'Europe.

L'Europe du Moyen Âge connaît aussi Roland dans la mesure où la géographie du pèlerinage à Saint-Jacques, dont les routes partent de tous les points cardinaux de l'Europe, fait passer la plupart d'entre elles au col de Roncevaux. En outre, nombre de routes du pèlerinage passent par Bordeaux, où les pèlerins vers Compostelle peuvent se remémorer, dans la crypte de la basilique Saint-Seurin, la mission de Roland.

## B. De multiples tentatives impériales d'unification

Tout au long du Moyen Âge, le Saint Empire romain germanique, héritier de la couronne impériale de Charlemagne, cherche en vain à restaurer son autorité perdue. Cependant, l'Empire s'épuise dans une longue querelle avec la Papauté, qui vise à l'unification de la Chrétienté sous l'autorité spirituelle de Rome. Pendant ce temps, les grands royaumes européens, notamment la France, construisent leur pouvoir.

Malgré son éclatement politique, l'Europe connaît une certaine unité économique, culturelle et surtout religieuse. En 1519, Charles de Habsbourg est élu Empereur germanique sous le nom de Charles Quint. Persuadé qu'il a reçu la mission divine de réunir la Chrétienté sous l'autorité impériale, Charles s'attache à étendre ses possessions par une politique d'alliances et de guerres. Son rêve d'un Empire universel se heurte aux ambitions rivales du Royaume de France, à l'essor des Ottomans et surtout à la Réforme religieuse initiée par Luther ; cette dernière ébranle la Chrétienté. Constatant l'échec de son projet, Charles finit par renoncer à la couronne impériale et abdique en 1556. L'Europe du II<sup>e</sup> millénaire connaît aussi l'Empire austro-hongrois.

Mais aucun des empires ayant existé sur le continent européen ne s'est formé à la satisfaction de tous, et certainement pas à celle des territoires convoités, conquis ou soumis. Néanmoins, l'idée de rassembler des forces en Europe, de créer des entités puissantes, bénéficiant de reconnaissance et de respect, demeure.

### *Quand Victor Hugo associe Charlemagne et Charles Quint*

La continuité entre l'union réalisée par Charlemagne et l'idée de la recréer est notamment mise en scène par Victor Hugo dans *Hernani*. À Aix-la-Chapelle, la diète délibère afin d'élire le nouvel empereur parmi trois prétendants au Saint Empire : François I<sup>er</sup>, Frédéric II et Don Carlos roi d'Espagne, le futur Charles Quint. Ce dernier, informé d'une conjuration menée contre lui, s'est fait conduire jusqu'aux caveaux qui renferment le tombeau de Charlemagne afin d'y surprendre l'assemblée des conjurés. L'obscurité du sépulcre est propice au monologue intérieur ; dans une adresse directe à Charlemagne, Don Carlos, encore roi d'Espagne, médite sur la puissance politique : être ou ne pas être empereur ?

« Charlemagne est ici ! Comment sépulcre sombre,

Peux-tu sans éclater contenir si grande ombre ?

Es-tu bien là, géant d'un monde créateur,

Et t'y peux-tu coucher de toute ta hauteur ?  
 Ah ! c'est un beau spectacle à ravir la pensée  
 Que l'Europe ainsi faite et comme il l'a laissée ! »<sup>1</sup>

### C. Les regroupements d'intérêts témoins d'une identité commune

Les empires ne sont qu'un des aspects des diverses configurations politiques de l'Europe historique. Il faut aussi mentionner, toujours en vue de cerner et de définir l'Europe, les alliances. N'en citons qu'une : la Sainte Alliance, formée le 26 septembre 1815 à Vienne par trois monarchies européennes, victorieuses de la France quelques mois plus tôt à Waterloo : la Russie du Tsar Alexandre I<sup>er</sup>, l'Autriche de l'empereur François I<sup>er</sup> et la Prusse du roi Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>. Sa finalité est de protéger des intérêts spécifiquement européens, mais qui, avec les expansions coloniales, c'est-à-dire transcontinentales, confortent un positionnement européen plus marqué encore. Le Congrès de Vienne, bien que se réunissant sur les décombres de l'Empire napoléonien, affiche des valeurs en s'engageant à promouvoir les préceptes de justice, de charité et de paix « au nom de la Très Sainte et Indivisible Trinité des trois puissances orthodoxe, catholique et protestante ». Ses signataires veulent surtout se garantir mutuellement contre toute nouvelle offensive révolutionnaire et assurer la pérennité de l'Acte final du Congrès de Vienne, document de 300 pages en français, la langue universelle de l'époque.

En outre, le Congrès de Vienne organise une forme de coopération développée jusqu'en 1914 : le « concert des Nations » qui voit les États européens se réunir régulièrement pour traiter notamment de la guerre et du commerce. Cette Sainte Alliance reste ouverte : dès l'origine, elle n'exclut pas définitivement la France puisque cette dernière est représentée par Talleyrand. Puis, dans les mois suivants, le pacte de Vienne évolue vers une alliance à quatre avec l'Angleterre, sous l'influence du ministre autrichien Metternich et du secrétaire britannique aux Affaires étrangères Castlereagh. Cette Quadruple-Alliance, qui veut garantir le *statu quo* en Europe en organisant périodiquement des congrès internationaux, s'élargit ensuite en 1818 à la France de Louis XVIII qui, libérée de l'occupation étrangère, peut la rejoindre. L'Europe vit alors dans une paix relative pendant près d'un demi-siècle, hormis quelques expéditions militaires destinées à restaurer les monarchies. La bourgeoisie européenne tire parti de la nouvelle stabilité politique pour faire entrer le continent dans la Révolution industrielle selon une logique qui présente en quelque sorte les prémisses d'un marché unique.

Complémentaires des alliances politiques, et corollaires de celles-ci, les mariages royaux doivent aussi être considérés. Leurs montages sont très étudiés, puisque leur motivation essentielle, souvent unique, est de renforcer des regroupements d'intérêts et de territoires au sein de l'Europe. Ces mariages sont tellement imbriqués les uns aux autres qu'ils tissent des réseaux politiques denses. Ainsi a-t-on pu désigner la reine d'Angleterre Victoria comme la « grand-mère de l'Europe ».

1. Acte IV, scène 2.

## D. D'autres attitudes impériales se voulant héritières de l'Europe

D'autres attitudes impériales à but unificateur témoignent du souci de différents pouvoirs d'unir sous leur domination le continent européen. L'unification demeure, en effet, une grande ambition impériale ou impérialiste que l'on trouve par exemple chez Napoléon, mais aussi chez Adolf Hitler ou chez les Soviétiques. En effet, Napoléon I<sup>er</sup>, s'appuyant sur l'idéologie de la Révolution et sur la force de l'idée de nation léguée par les rois de France, se veut européen. La constitution qu'il conçoit à Paris prévoit une organisation territoriale en départements « européens » qui sont créés dans plusieurs régions européennes à la suite de ses conquêtes. Certains jugent qu'il n'a fait qu'asseoir la domination de la France sur les autres nations. D'autres le louent d'avoir diffusé en Europe les idées nouvelles introduites par la Révolution française : l'abolition des privilèges, le Code civil, les libertés individuelles... Quoi qu'il en soit, sa volonté d'unifier l'Europe est au cœur de son ambition politique. D'ailleurs, au moment de son sacre par le Pape, en 1804, le nouvel Empereur déclare : « Je n'ai pas succédé à Louis XVI, mais à Charlemagne. » Plus récemment, au xx<sup>e</sup> siècle, A. Hitler, bien que poussé par une idéologie anti-humaniste et païenne, l'autre volet du pire utopisme en Europe, tente d'apparaître comme l'héritier du Saint Empire romain en se faisant présenter ses emblèmes après l'*Anschluss* de l'Autriche<sup>1</sup>. Puis le but du soviétisme (1917-1991) est aussi d'unifier l'Europe, certes sous son idéologie.

À travers ces différents désirs de puissance transparaît l'idée que l'Europe forme un ensemble et qu'elle devrait donc être embrassée dans une logique politique unitaire. Ce qui justifie pour leurs auteurs les violences commises pour atteindre cette fin, considérée comme légitime. Pendant près d'un millénaire et demi, après la chute de Rome, la recherche récurrente d'une unification politique européenne témoigne donc d'une histoire politique propre à l'Europe. L'identité historique de l'Europe est parallèlement marquée par des éléments institutionnels communs.

## 3. Des éléments institutionnels unificateurs

Plusieurs éléments institutionnels sont de nature unificatrice car ils se révèlent transversaux sur de larges pans du continent européen : selon un ordre chronologique, le premier est le monachisme, suivi des franchises urbaines, de la création d'universités et enfin d'interrelations économiques organisées.

### A. La géographie très rapidement européenne du monachisme

À partir du fameux mont Cassin, où Saint-Benoît<sup>2</sup> fonde le monachisme au début du vi<sup>e</sup> siècle, les religieux couvrent l'Italie, puis la Gaule, l'Espagne, l'Angleterre et la Germanie d'un réseau de monastères entre lesquels s'échangent les hommes, les manuscrits, les expériences. Du nord au sud et de l'ouest à l'est de l'Europe, ils parlent une même langue, le latin. Ils prient et célèbrent la même eucharistie avec la même liturgie et le même chant grégorien. Aux populations qui s'agglomèrent autour de leurs monastères, ils donnent une même vision du monde et leur enseignent une même foi, une même morale, un même style de vie.

Ensuite, un nouvel ordre, cistercien, qui réunit des moines de l'ordre bénédictin réformé de Cîteaux<sup>3</sup>, est fondé par Robert de Molesme en 1098, avant de se développer sous l'impul-

1. Arnold Toynbee, *L'histoire*, Paris, Payot, 1996, p. 625.

2. Jean-Paul II a d'ailleurs institué saint Benoît patron de l'Europe.

3. En Bourgogne.

sion de Bernard de Clairvaux. Il met en place une fédération d'abbayes, un mode d'organisation fondé sur de solides liens de charité et de coresponsabilité entre les monastères tout en laissant à chaque abbaye sa pleine autonomie. Ainsi peut être réalisée l'articulation harmonieuse entre autonomie locale, qui permet la souplesse et l'adaptation au contexte, et la discipline instaurée pour l'ensemble du réseau. L'ordre de Cîteaux compte, sur l'ensemble de l'Europe, 343 abbayes en 1153 et 694 en 1300. Son relatif déclin ne se traduit pas par un démaillage de l'Europe puisque se développent ensuite des ordres mendiants, dominicain et franciscain. Ces derniers conçoivent leur vie religieuse au contact des populations et non dans un monastère isolé comme les cisterciens. En 1227, six ans après la mort de Dominique, l'ordre est partout présent en Europe. Quant aux franciscains, ils comptent 1 500 maisons à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Partout en Europe, l'essor du monachisme est facilité par sa liberté face aux pouvoirs politiques, par sa capacité d'organisation du travail, comme par la liberté de création donnée à ses membres. Ainsi, nombre de monastères, bien que fondés par des rois, tel ceux de Clovis à Paris (Saint Apôtres, Sainte-Geneviève), prennent leur autonomie et exercent leur liberté pour leurs propres fins.

## B. Une organisation spécifique des villes

Un autre élément unificateur de l'Europe tient à la création d'institutions urbaines originales conformes au principe de subsidiarité, bien des siècles avant que le mot n'existe. En obtenant peu à peu son indépendance vis-à-vis du pouvoir féodal ou religieux, la ville médiévale acquiert la liberté du commerce et de l'industrie. Par exemple, l'identité économique de Villedieu-les-Poêles, commune du département de la Manche, dans la région française de Basse-Normandie, véritable cité du cuivre encore au début du XXI<sup>e</sup> siècle, est l'héritage de franchises médiévales. Autre exemple, Riga est fondée en 1201 par l'évêque de Brème Albert mais, dès 1225, elle obtient le statut de ville et dispose de ses propres armoiries.

Selon Max Weber<sup>1</sup>, la ville européenne a un héritage spécifique pour quatre raisons : d'abord, « La bourgeoisie urbaine poursuit de façon tout à fait consciente une politique sociale de promotion ». L'appropriation par la bourgeoisie de la levée du droit féodal « constitue la plus grande innovation révolutionnaire des villes de l'Occident médiéval par rapport à toutes les autres villes » (p. 52). En effet, dès le XII<sup>e</sup> siècle, les habitants des villes européennes obtiennent des libertés communales, qui perdurent souvent tout au long du deuxième millénaire. Pendant toute cette longue période, les habitants des villes asiatiques et africaines, hindoues et musulmanes, ne bénéficient en rien des libertés des villes européennes. Certes, la bourgeoisie a dû souvent imposer un rapport de forces favorable pour obtenir des princes, des seigneurs ou des autorités religieuses la possibilité d'administrer la ville. Avec les libertés urbaines, écrit Fernand Braudel, « L'Occident a été assez tôt une sorte de luxe du monde. Les villes y ont été portées à une température que l'on ne retrouve guère ailleurs. Elles ont fait la grandeur de l'étroit continent. »<sup>2</sup>

1. Max Weber, *La ville*, 1921, Paris, Aubier-Montaigne, 1982.

2. Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris, Armand Colin, 1979, t. 1, p. 449.



dans un système urbain qui fait d'elle un lieu de mutation sociale. L'évolution de l'Europe marque donc une différence importante par rapport aux villes des autres continents et les villes y acquièrent très tôt un rôle économique et politique significatif et autonome.

Un troisième élément tient à la création d'universités sur différents territoires européens.

### C. La création d'institutions d'un type nouveau, les universités

Au Moyen Âge, l'Europe institue un nouveau type d'organisation. Les premières Universités<sup>1</sup> – Bologne en Italie, Salamanque en Espagne, Coimbra au Portugal, Oxford en Angleterre, Paris en France – se conçoivent dans un esprit d'ouverture transnationale. Apparaissant à la fin des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, ces Universités sont des institutions d'un type nouveau, constituées en corporations de maîtres et d'étudiants ayant des statuts, des programmes, des manuels et des examens<sup>2</sup>. Les Universités européennes sont des *universitates magistrorum et scholarum*, où l'on insiste sur la généralité des branches du savoir. Disposant du latin comme langue de savoir et d'échange, elles diffusent à travers l'Europe un enseignement aux fondements communs, à la fois classiques et chrétiens. Ce sont en même temps des centres de renaissance du droit romain et de discussion philosophique fondée sur l'enseignement de l'Église, dont le dominicain saint Thomas d'Aquin écrit *La Somme*.

Ainsi une élite intellectuelle européenne se dégage-t-elle progressivement, unie dans une même soif de connaissances, et construisant progressivement la voie d'une autonomie scientifique en dehors des dogmes de l'Église<sup>3</sup>. Parallèlement, le latin reste la langue<sup>4</sup> commune des élites, non la langue unique, pratiquement jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. À partir de la fin du Moyen Âge, le développement de l'usage de langues nationales ne nuit pas aux caractères unitaires de cet espace culturel, notamment grâce à la découverte de l'imprimerie, vers 1440, qui permet de diffuser des traductions.

Un autre élément de façonnage de l'Europe provient de l'organisation des échanges économiques.

### D. Des organisations transeuropéennes d'échanges économiques

Au fil de l'histoire, le commerce entre les différents territoires européens est toujours présent, même là où on ne l'attend pas. Il maille l'Europe de réseaux complexes, efficaces et complémentaires les uns des autres. Prenons quelques exemples.

Autour de 1220, l'ouverture du col du Saint-Gothard au trafic muletier ouvre une nouvelle voie de communication au milieu des 210 km, auparavant infranchissables, séparant le Grand Saint-Bernard des cols grisons, et permet de relier directement Milan à Zurich<sup>5</sup>. Le commerce entre le Nord et le Sud de l'Europe peut alors se développer.

- 
1. Rappelons que le terme université vient du latin médiéval et signifie communauté.
  2. Avec parfois des règles qui donnent à réfléchir. Ainsi, dans « la réforme des statuts de l'Université de Paris » de 1366, on demande aux étudiants « de s'asseoir à terre devant leurs maîtres et non sur des bancs... afin de préserver la jeunesse de toute occasion d'orgueil ». Cf. Jean Carpentier et François Lebrun (dir.), *Histoire de l'Europe*, Paris, Seuil, 1990.
  3. *Aux sources de l'identité européenne*, Bruxelles, Presses Universitaires européennes, 1993, p. 80.
  4. Sur la question des racines linguistiques, cf. Walter, Henriette, « Les langues de l'Europe, une histoire d'amour... », Colloque sur l'enseignement international, Saint-Germain-en-Laye, 24 mars 2000.
  5. Gérard-François Dumont *et alii*, *L'Arc alpin. Histoire et géographie d'un espace européen*, Paris, Economica / Zurich, Thésis Verlag, 1998.

Deuxième exemple : la Ligue hanséatique (du vieil allemand *hansen*, s'associer) et qui désigne, au Moyen Âge, une grande ligue commerciale. Cette Ligue prend naissance en 1241 à la suite d'un traité entre Hambourg et Lübeck, traité dont l'objectif est de protéger leur commerce contre les pirates de la Baltique et de défendre leurs franchises contre les princes voisins. Puis, les avantages que produit cette union engagent un grand nombre de villes à s'y faire admettre. À Hambourg et Lübeck se joignent successivement Brême, Bruges, Dantzig. Ensuite, la Ligue s'étend sur la Manche, l'Atlantique et même la Méditerranée avec Dordrecht, Amsterdam, Rotterdam, Anvers, Ostende, Dunkerque, puis Calais, Rouen, Saint-Malo, Bordeaux, Bayonne, Marseille, Barcelone, Séville, Cadix, Lisbonne, ainsi que Livourne, Messine ou Naples. Au moment de sa plus grande prospérité et extension, la Ligue compte jusqu'à 80 villes. Elle est alors divisée en quatre sections, à la tête desquelles se trouvent Lübeck, Cologne, Brunswick et Dantzig, chacune organisant une assemblée annuelle. Tous les trois ans, les députés de l'ensemble se réunissent, le plus souvent à Lübeck. Chaque ville fournit un contingent militaire, chargé notamment de faire respecter le droit maritime de la Ligue, et une contribution financière. Ainsi, la Ligue accoutume-t-elle divers territoires européens à lier leurs intérêts, à mêler leurs opinions, à s'enrichir de leurs ressources mutuelles. Cependant, à partir du xv<sup>e</sup> siècle, la découverte de l'Amérique et l'extension du commerce maritime qu'elle entraîne diversifient les intérêts des membres de la Ligue qui, en conséquence, déchoit rapidement. En 1630, elle se trouve quasiment dissoute et réduite aux trois villes de Hambourg, de Brême et de Lübeck<sup>1</sup>.

Troisième et dernier exemple : les foires de Champagne. Au XIII<sup>e</sup> siècle, grâce à sa position géographique, mais aussi à la sage administration des comtes de Champagne qui instaurent « le conduit des foires » et la « garde des foires », donc la sécurité de la circulation des marchandises et de leur commerce, le comté de Champagne devient la plaque tournante d'un cycle européen de foires qui court l'année entière entre les villes de Lagny, Provins, Troyes et Bar-sur-Aube, et dure de une à six semaines. La liste des produits échangés, par exemple à Provins, montre l'importance des échanges économiques intra-européens : chanvres et lins de Hollande, laines d'Angleterre, draps de Flandre, vins d'Espagne, de France, du Portugal, cuirs et fourrures de Russie et de Cordoue...

La preuve d'une cohérence européenne se trouve aussi dans ses systèmes, c'est-à-dire les poids et mesures utilisés ainsi que les monnaies ayant cours. Certes, tous n'ont pas la même valeur, ce qui donne du travail aux changeurs comme aux fonctionnaires fiscaux, mais tous portent des noms semblables : des onces, des livres, des pieds, des pouces, des couronnes, des sous, des deniers – même origine, même usage, mêmes références, mêmes mécanismes d'échanges.

Ces éléments économiques, comme ceux exposés préalablement, montrent que l'Europe n'est pas seulement un symbole et encore moins un mirage ; elle n'est pas une réalité virtuelle, mais réelle. Elle existe concrètement depuis longtemps, ni depuis 800, ni depuis 1957, car elle est palpable depuis 28 siècles, selon le titre de l'ouvrage de Denis de Rougemont publié en 1961. Ce qui nous porte aujourd'hui à 29 siècles.

1. Marie-Nicolas Bouillet, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, ouvrage revu et continué par A. Chassang, Paris, Hachette, 1878, p. 833.

## 4. Les penseurs d'une unité européenne

À travers ses héritages, ses désirs politiques d'unification et de cadres institutionnels communs, l'Europe compte une forte identité historique, dont témoignent aussi des penseurs ayant plaidé pour des formes d'unité européenne, au moins depuis le xv<sup>e</sup> siècle.

### A. Pour une Europe organisée sur le modèle de la paix perpétuelle

Dès 1464, un texte proposant un pacte entre nations européennes, sorte de projet de confédération, est rédigé par Georges de Podiébrad, roi de Bohême entre 1458 et 1471. Son but est que les pays européens fassent la paix entre eux, notamment en réaction à la chute de l'Empire byzantin, pour faire face aux Ottomans. Il a l'originalité de proposer un cadre diplomatique ambitieux dont l'objet est ainsi précisé : ses signataires, rois et princes d'Europe, doivent promettre « de ne pas recourir aux armes l'un contre l'autre [...], mais bien plutôt de nous prêter assistance réciproque [...] contre tout homme vivant qui entreprendrait de nous attaquer ou d'attaquer l'un de nous »<sup>1</sup>.

Les moyens proposés pour maintenir cette paix et cette collaboration entre Européens sont très élaborés. En premier lieu, serait instauré un tribunal d'arbitrage pour régler les infractions à la bonne entente entre les membres du pacte. Si le territoire où se trouve le coupable de délits n'agit pas pour le traduire en justice, la victime pourrait poursuivre le territoire en question devant une instance prévue à cet effet.

En deuxième lieu, un système de solidarité financière entre membres du pacte est pensé. Si les moyens diplomatiques n'ont pas empêché qu'un État agresse l'un des membres du pacte, ces derniers s'engagent à ce que « nous tous sans exceptions, en application d'une décision unanime et prise en parfait accord, viendrons au secours de notre allié, qu'il soit attaqué ou qu'il se défende, en lui attribuant le produit des dîmes provenant de nos royaumes ainsi que de la part des revenus, bénéfiques et gains calculés proportionnellement par nos sujets à l'entretien de leur maison et ménage pendant trois jours par an chaque année ». En outre, les membres du pacte s'engagent à assurer les dépenses nécessaires à son fonctionnement par des moyens financiers spécifiques. Enfin, sur les questions économiques, le texte prévoit un projet partiel de monnaie unique, puisque l'une des missions de l'Assemblée des membres du pacte serait de mettre en place « une monnaie unique pour l'armée afin que les soldats n'éprouvent pas de difficultés en marche, en garnison ou à leur retour. »

En décrivant le rôle et le fonctionnement de l'Assemblée du pacte, les membres invités et envisagés du pacte sont énoncés. Il s'agit du « roi de France ensemble avec les autres rois et princes de la Gaule », les « rois et princes de la Germanie » et le « doge de Venise ensemble avec les princes et communes d'Italie ». « Le roi de Castille et d'autres rois et princes de la nation hispanique » sont également considérés. Chacun des quatre aurait une voix au Conseil de l'Assemblée. Tous « rois, princes et seigneurs chrétiens » ont vocation à adhérer à cette union. L'Assemblée se réunirait à Bâle pour cinq années, puis cinq ans en France, puis en Italie, chaque membre envoyant ses représentants

Plus tard, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, le Duc de Sully (1560-1641), au nom du roi de France Henri IV, imagine « un corps politique de tous les États d'Europe qui pût produire entre

1. Texte publié en français, avec une traduction du latin de Konstantin Jelinek, dans Faye, Jean-Pierre *L'Europe une*, Paris, Gallimard, 1992. Cf. également Yves Hersant et Fabienne Durand-Bogaert, *Europes, de l'Antiquité au xx<sup>e</sup> siècle*, anthologie critique et commentée, Paris, Robert Laffont, 2000.

ses membres une paix inaltérable et un commerce perpétuel ». Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé de Saint-Pierre (1658-1743) rédige un *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* (1713). Celle-ci se concrétiserait par l'établissement de quelques articles imposés aux États ainsi qu'aux souverains.

En 1795, cette formulation est reprise par le philosophe allemand Emmanuel Kant<sup>1</sup> (1724-1804), puis connaît une large diffusion. Selon Kant, la paix n'est pas l'état naturel entre-deux-guerres et n'a de signification qu'en étant perpétuelle. C'est pourquoi elle doit être établie par un projet à long terme. Dans ce dessein, il propose dans son livre une première partie semblable à un traité de paix, dont les articles préliminaires définissent les conditions. La paix ne doit pas être seulement une suspension de la guerre, mais le respect de la territorialité et de la souveraineté des autres États, l'abolition des armées permanentes, l'impossibilité de s'endetter pour la guerre et la nécessité de bannir toute pratique machiavélique. Il faut unir les républiques libres ayant leur propre droit public en une fédération, en définissant un droit cosmopolitique.

Dans le même XVIII<sup>e</sup> siècle, mais quelques décennies auparavant, c'est Montesquieu qui plaide pour l'Europe, mais avec des arguments différents.

## B. Pour une Europe non impériale, mais unie par le commerce

Dans *Mes pensées*, Montesquieu écrit : « Si je savais quelque chose utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe, ou bien qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je la regarderais comme un crime. » Ses *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*<sup>2</sup> paraissent en 1727. Il y expose d'abord que la prospérité et la paix nécessitent de privilégier le commerce. Ensuite, le pouvoir politique ne doit pas être composé d'États inégaux, écrasés par un pouvoir centralisé sur un territoire immense. Montesquieu condamne les empires centralisés qui, comme l'Empire ottoman, ne représentent pas un progrès car ils se fondent sur la conquête militaire. Or, selon Montesquieu, la politique expansionniste ruineuse de l'Empire ottoman paupérise l'État car, même en période de paix, les armées grèvent les budgets de l'État et obèrent le développement. Contre la militarisation de la société, Montesquieu envisage pour l'Europe des relations commerciales réciproques entre États.

Le ciment de l'Europe ne doit donc pas être la force, mais l'entente et les échanges : « L'Europe n'est plus qu'une nation composée de plusieurs, la France et l'Angleterre ont besoin de l'opulence de la Pologne et de la Moscovie, comme une de leurs provinces a besoin des autres : et l'État qui croit augmenter sa puissance par la ruine de celui qui le touche s'affaiblit ordinairement avec lui »<sup>3</sup>. La réflexion « géopolitique » de Montesquieu signifie que c'est bien l'Europe qui constitue un lieu de progrès, et ce n'est pas par la guerre qu'on peut la bâtir. Comme l'histoire montre que les pays qui ont alternativement cherché à dominer l'Europe, ont tous provoqué des dégâts qui les ont eux-mêmes poussés vers la ruine, Montesquieu préfère mettre en avant les échanges entre les pays.

Un siècle après Montesquieu, voici en Europe le temps des nationalités, ce qui n'empêche nullement des penseurs de réfléchir à leur association.

- 
1. Kant Emmanuel, *Projet de paix perpétuelle*, Paris, Mille et Une Nuits, traduction de Karin Rizet, 2001.
  2. Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, p. 19-38.
  3. *Monarchie universelle*, chap. XVIII.

### C. Penser l'Europe au temps des nationalités

Ainsi, en 1814, le philosophe français Henri de Saint-Simon (1760-1825) publie un texte intitulé : « De la réorganisation de la société européenne ou de la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance nationale »<sup>1</sup>. Visant cet objectif, il prône la création d'un Parlement européen de 240 membres dans les termes suivants : « L'Europe aurait la meilleure organisation possible si toutes les nations qu'elle renferme, étant gouvernées chacune par un Parlement, reconnaissent la suprématie d'un Parlement général placé au-dessus de tous les gouvernements nationaux et investi du pouvoir de juger leurs différends ».

Une trentaine d'années plus tard, en 1848, une vague de révolutions se diffuse dans toute l'Europe : en Italie, en Autriche, en Allemagne, en France, en Hongrie... les peuples se soulèvent pour réclamer davantage de liberté. Au sein de l'Empire autrichien, ces soulèvements s'accompagnent de revendications nationalistes. L'écrivain et député Victor Hugo ne s'inquiète pas de ces évolutions, mais voit dans le réveil des nations la promesse d'une unification européenne. Lors du Congrès de la Paix, qui se tient à Paris, le 21 août 1849, il plaide pour les États-Unis d'Europe, devant constituer le premier échelon d'une entreprise se voulant universelle, censée aboutir, *in fine*, à une concorde planétaire entre les hommes, quels qu'ils soient. Ces espoirs de paix entre les nations européennes se trouvent étouffés par des nationalismes belliqueux ; ces derniers conduisent notamment à la Première Guerre mondiale qui est d'abord une guerre civile européenne.

#### *Victor Hugo plaide en 1849 pour les États-Unis d'Europe*

« Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains, à vous aussi ! Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie. Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, toutes nos provinces, se sont fondues dans la France. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand Sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le Parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France ! Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture, en s'étonnant que cela ait pu être ! Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe, placés en face l'un de l'autre, se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génies, défrichant le globe, colonisant les déserts, améliorant la création sous le regard du Créateur, et combinant ensemble, pour en tirer le bien-être de tous, ces deux forces infinies, la fraternité des hommes et la puissance de Dieu ! »

1. Patrice Rolland, (introduction et présentation), *L'unité politique de l'Europe, histoire d'une idée*, Bruxelles, Bruylant, 2006.

## D. Les penseurs de l'entre-deux-guerres pour l'Europe contre les nationalismes

La Première Guerre mondiale – avec près de 10 millions de morts et 20 millions de blessés – marque une rupture dans le statut géopolitique de l'Europe à l'échelle du monde. Voici l'amorce d'un risque de déclin relatif. Marqués par les combats particulièrement meurtriers, des mouvements plaident pour le rapprochement des États européens afin d'assurer la paix sur le continent. Ainsi Louise Weiss, intellectuelle française, publie, à partir de janvier 1918, un hebdomadaire intitulé *l'Europe nouvelle* qui prône la paix et l'entente entre les États européens.

En novembre 1922, l'autrichien Richard Coudenhove-Kalergi publie la proclamation *Pan-europa, ein Vorschlag* (Paneurope, un projet) dans laquelle il soutient l'idée d'une union paneuropéenne qui rendrait sa place mondiale au vieux continent. Il poursuit dans cette lignée et publie en 1923 un livre-manifeste intitulé *Pan-Europa* (qui donnera son nom à une revue mensuelle). Coudenhove-Kalergi, certain que la réconciliation franco-allemande est nécessaire au maintien de la paix, suggère de réunir le charbon allemand et le minerai français dans le but de créer une industrie sidérurgique paneuropéenne. Puis il envisage, à terme, une union douanière pour rendre possible la constitution des États-Unis d'Europe, sorte de confédération européenne respectant la souveraineté des États, mais dotée d'institutions et d'une citoyenneté communes, d'une monnaie européenne et d'une alliance militaire.

Dans la même période, la Société des Nations (SDN), créée en 1919 et installée à Genève, réunit les vainqueurs européens puisque ni les États-Unis<sup>1</sup> ni l'Allemagne n'y participent. Lors de la cinquième session de l'Assemblée générale de la SDN en 1924, Aristide Briand, ministre français des Affaires étrangères, soutient la ratification par la France d'un Protocole sur l'arbitrage, la sécurité et le désarmement. À cette occasion, Louise Weiss, présente à Genève, lui attribue le surnom de « Pèlerin de la Paix ». Le 16 octobre 1925, Aristide Briand signe avec Gustav Stresemann le traité de Locarno qui garantit les frontières entre la France, l'Allemagne et la Belgique, et établit un pacte d'assistance mutuelle en prônant : « Une Europe accomplissant son destin, en restant fidèle à tout son passé de civilisation et de noblesse ». Le traité permet de rompre l'isolement de l'Allemagne sur le plan international et de l'intégrer à la SDN en 1926, année où les efforts des deux hommes sont couronnés par le prix Nobel de la paix.

La même année, le 23 février 1926, Briand déclare devant la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés : « Il y aura un moment où l'Europe ne restera plus dans l'état de dispersion où elle est. Elle sera, comme l'Amérique, un État fédéral. Sinon, et cela pour régler une production anarchique, elle va à la catastrophe sociale. Il faudra à un moment donné une espèce d'association d'intérêts qui sera forcément dominée par les préoccupations d'associations politiques, il faudra trouver une formule d'Union fédérale d'Europe comme en Amérique ». Trois ans plus tard, en mai 1929, Briand présente un plan d'Union fédérale européenne<sup>2</sup> qu'il justifie ainsi, le 5 septembre 1929, devant la X<sup>e</sup> Assemblée de la SDN : « Je pense qu'entre des peuples qui sont géographiquement groupés, comme les peuples d'Europe, il doit exister une sorte de lien fédéral. Ces peuples doivent

1. En raison d'un vote négatif du Congrès contraire au souhait du président Wilson.

2. Jacques Bariéty (dir.), *Aristide Briand, la Société des Nations et l'Europe 1919-1932*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2007.

avoir à tout instant la possibilité d'entrer en contact, de discuter de leurs intérêts communs, de prendre des résolutions communes. Ils doivent, en un mot, établir entre eux un lien de solidarité qui leur permette de faire face, au moment voulu, à des circonstances graves si elles venaient à naître. C'est ce lien que je voudrais m'efforcer de créer. Évidemment, l'association agira surtout dans le domaine économique : c'est la nécessité la plus pressante. Je crois qu'on peut, en ce domaine, obtenir des succès. Mais je suis sûr aussi qu'au point de vue politique ou au point de vue social, le lien fédéral, sans toucher à la souveraineté d'aucune des nations qui pourraient faire partie d'une telle association, peut être bienfaisant. » Le mérite du projet d'Aristide Briand est d'introduire l'idée européenne au sein des échanges diplomatiques, donc de susciter un véritable « débat européen » entre les 27 pays européens membres de la SDN, qui prennent position par rapport aux propositions françaises.

Malheureusement, dans le même temps, les égoïsmes nationaux prévalent et Hitler tente de dominer l'Europe par le fer, le sang et le génocide.

## E. Fonder une Europe pour dépasser les deux « guerres civiles » européennes

Alors que le continent traverse sa deuxième guerre civile européenne en moins d'un demi-siècle, l'idée européenne est très présente au sein de la Résistance, qui met l'accent sur le caractère démocratique de la future Europe unie. Deux documents marquent cette renaissance de l'idée européenne. En 1941, le Manifeste de Ventotene<sup>1</sup>, intitulé « Pour une Europe libre et unie », est écrit pour l'essentiel par le *militant antifasciste* italien Altiero Spinelli<sup>2</sup>, secondé par son compagnon Ernesto Rossi. Un second texte, *À l'échelle humaine*, du socialiste français Léon Blum, circule dans la clandestinité à partir de 1941. Ces auteurs sont convaincus qu'une fédération européenne garantirait la paix sur le vieux continent, notamment par la création d'une force militaire commune.

Dès 1942, Winston Churchill, devenu Premier ministre britannique, rédige un mémorandum sur les États-Unis d'Europe, dans la ligne de la Déclaration d'union franco-britannique de 1940 qui prévoyait des organes de coopération dans les domaines de la défense, de la politique étrangère, des finances et de l'économie, afin d'éviter à la France de signer l'armistice. Après la guerre, en septembre 1946, Winston Churchill reprend son idée d'union entre les peuples européens dans un discours prononcé à l'université de Zurich. Il précise que l'Europe a un héritage commun qui pourrait servir de base à la création d'une « famille européenne en une construction régionale appelée États-Unis d'Europe ». Avec au moins 40 millions de morts rien qu'en Europe, la Seconde Guerre mondiale vient s'ajouter à la Première Guerre mondiale pour accentuer son déclin relatif à l'échelle du monde mais c'est aussi un facteur de la construction européenne. Le 9 juillet 1947, devant l'association de la presse anglo-américaine de Paris, Charles de Gaulle déclare : « Il m'a semblé et il me semble qu'il est avant tout nécessaire de refaire la vieille Europe, de la refaire solidaire, notamment quant à sa reconstruction et à sa renaissance économique dont tout le reste dépend, de la refaire avec tous ceux qui, d'une part, voudront et pourront s'y prêter et, d'autre part, demeurent fidèles à cette conception du droit des gens et des individus d'où est sortie et sur laquelle repose notre civilisation. »

Un an plus tard, les 7-10 mai 1948, différents mouvements d'opinion pro-européens se réunissent à La Haye en présence de personnalités politiques et sous la présidence d'honneur

1. Petite île italienne, située au large de la Campanie, dans la mer Tyrrhénienne.

2. Dont le nom a été donné à un bâtiment du Parlement européen à Bruxelles.

de Winston Churchill. De ce congrès naît, le 25 octobre 1948 à Bruxelles, le Mouvement Européen, un courant d'opinion qui fournit de nombreux militants à l'idée européenne.

**Proposition de sujets**

L'Union européenne a-t-elle des antécédents historiques ?

L'Union européenne est-elle née d'une idée postérieure à la Seconde Guerre mondiale ?

**Bibliographie**

- BANIARD Michel, *Genèse culturelle de l'Europe v<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1989.
- BARNAVI Élie, *L'Europe frigide*, Paris, Éditions André Versaille. 2008.
- BRAGUE Rémy, *Europe, la voie romaine*, Paris, Critérion, 1992.
- CARPENTIER Jean, LEBRUN François (dir.), *Histoire de l'Europe*, Paris, Seuil, 1990.
- DUMONT Gérard-François, *L'identité de l'Europe*, Nice, Éditions CRDP, 1997.
- DUMONT Gérard-François, « L'identité européenne : le débat », dans *Entretiens autour de l'identité européenne*, Centre International de Formation Européenne, Nice, 2013.
- FAYE Jean-Pierre *L'Europe une*, Paris, Gallimard, 1992.
- HERSANT Yves, DURAND-BOGAERT Fabienne, *Europes, de l'Antiquité au xx<sup>e</sup> siècle*, anthologie critique et commentée, Paris, Robert Laffont, 2000.
- LE FOULON Marie-Laure, DE MONTRÉMY Jean-Maurice, *L'Europe des universités*, Paris, Gallimard, 2008.
- LE GOFF Jacques, *La vieille Europe et la nôtre*, Paris, Seuil, 1994.
- ROLLAND Patrice (introduction et présentation), *L'unité politique de l'Europe, histoire d'une idée*, Bruxelles, Bruylant, 2006.
- ROUGEMONT Denis de, *Vingt-huit siècles d'Europe, la conscience européenne à travers les textes d'Hésiode à nos jours*, Paris, Payot, 1961 / De Bartillat, 1990.

**Pour citer cette publication:**

***To cite this version:***

Dumont, Gérard-François, Verluise, Pierre, « L'identité historique de l'Europe », dans : Dumont, Gérard-François, Verluise, Pierre, *Géopolitique de l'Europe*, Paris, Armand Colin/Sedes, 2014.

**Gérard-François Dumont  
Pierre Verluise**

# **Géopolitique de l'Europe**

**2<sup>e</sup> édition entièrement  
revue et mise à jour**

  
**ARMAND COLIN**  **SEDES**

---

ISBN 978-2-301-00419-2



# Géopolitique de l'Europe

2<sup>e</sup> édition

**Gérard-François Dumont**  
**Pierre Verluise**

**ARMAND COLIN**



**SEDES**